

Communiqué
de presse

Ville de Vichy



Alerte démarchage abusif

Vichy, le 11 avril 2014

Des Vichyssois ont récemment été démarchés à leur domicile pour réaliser des **diagnostics de charpente et d'amélioration de l'habitat**. Les démarcheurs se recommandent de la Ville.

La Ville de Vichy est totalement étrangère à ce démarchage et n'a confié aucune prestation de ce type à une quelconque société.

Les personnes démarchées peuvent signaler les faits (*nom de la société qui démarché, adresse complète, téléphone, objet*) à la Mairie de Vichy auprès de la Police municipale (au 04 70 30 17 28) et du commissariat de police de Vichy (au 17).

Contact presse

Ville de Vichy
Direction de la
Communication
04 70 30 55 12
04 70 30 17 02
www.ville-vichy.fr